



### 3 - Jeune concerné par la demande

● Nom : .....

● Prénom : .....

● Né(e) le : / /

● Si apprentissage :

● Type d'études :

Nom de l'employeur : .....

Nom et ville où est localisé l'établissement :

Adresse de l'employeur (ville) : .....

Études suivies :

Avez-vous interrompu et repris vos études ?  OUI  NON

### À compléter obligatoirement pour toute demande

● J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur cette demande.

● Je m'engage à me conformer au règlement des prestations d'Action Sociale de la MSA d'Armorique dont j'ai pris connaissance.

● Jeune autonome : je déclare sur l'honneur ne pas dépendre fiscalement de mes parents et ne pas percevoir de pension alimentaire.  OUI  NON

● Fait à : ..... le : / /

Votre signature :

*La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (art. 377-1 du code de la sécurité sociale, arts. 313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du code pénal).*

*La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données que nous enregistrons à partir de vos réponses.*

### Pièces à joindre obligatoirement au dossier

#### Demandeur (parent ou jeune)

- Photocopie de l'avis d'imposition ou de non imposition de N-1 sur les revenus de N-2 (exemple : pour les demandes faites en 2020 : avis d'imposition ou de non imposition 2019 sur les revenus 2018)
- Une attestation des capitaux mobiliers du demandeur et de son conjoint

#### Étudiant(e)s

- Copie du certificat de scolarité ou carte d'étudiant(e)

#### Jeunes en apprentissage ou en contrat de professionnalisation

- Copie du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Trois derniers bulletins de salaire justifiant un salaire inférieur à 55 % du SMIC
- Si vous ne percevez pas de prestations familiales, merci de joindre un RIB.

**Tout dossier incomplet ne sera pas étudié**

**Date limite de retour du dossier complet : le 15 novembre 2020**